

AR Prefecture

016-200054047-20240404-2024_04_04_11-DE
Reçu le 05/04/2024
Publié le 05/04/2024

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché au groupement STPR/LABBE TP pour un montant de 387 020 Euros H.T, soit 464 424 € T.T.C,
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer le marché susvisé.
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 5 avril 2024



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

